

MENTION

METIERS DU DESIGN

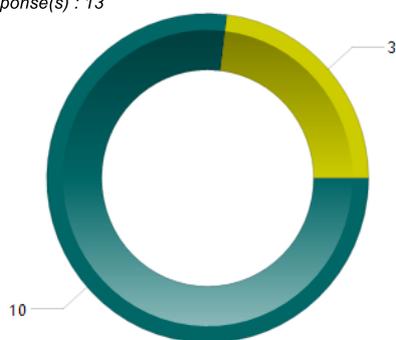
PARCOURS

DESIGN, MATERIAUX ET MODELISATION

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

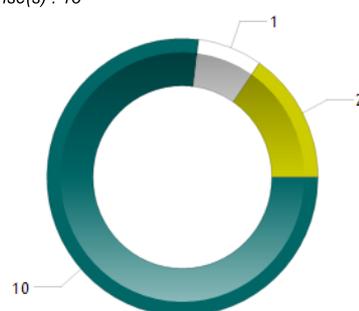
Nombre de réponse(s) : 13



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 91%

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



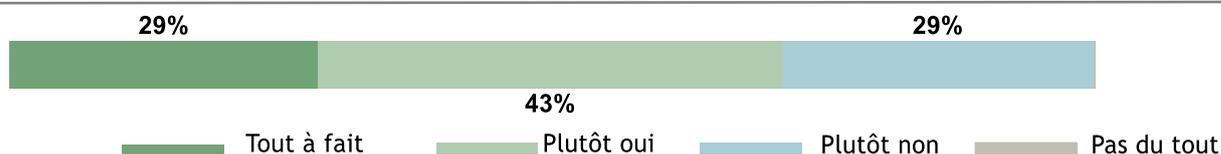
■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Chargé de projet
- Designer
- Designer en bureau d'études
- Designer industriel spécialisé en conception centré utilisateur
- Designer produit recherche
- Dessinateur projeteur
- Eco-designer
- Industrial designer junior

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 7



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 8



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

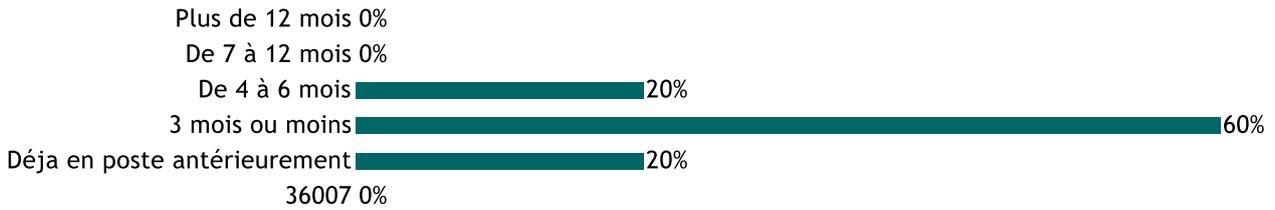
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 8

- Candidature spontanée 25 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 25 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 25 %
- Agence d'intérim 13 %
- Relations personnelles ou professionnelles 13 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 10



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

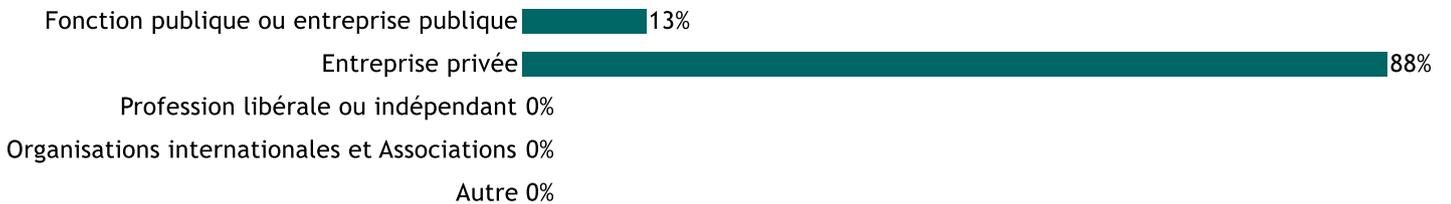
Nombre de réponse(s) : 8



Cadre Technicien Employé

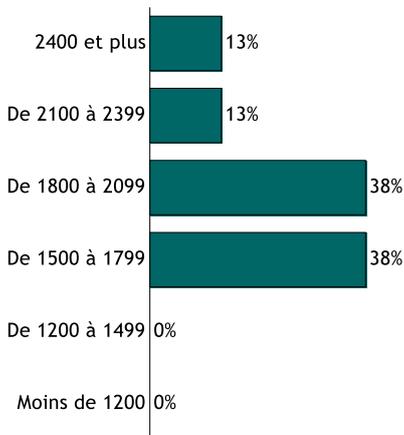
Employeur

Nombre de réponse(s) : 8



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 8

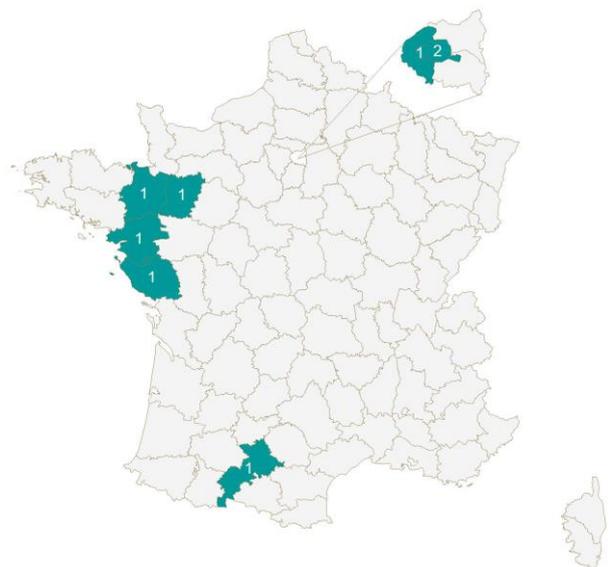


Salaire médian : 1894 euros
Salaire moyen : 1871 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 8



Emplois à l'étranger: 0